

REVUE DE
LINGUISTIQUE
FRANÇAISE
DIACHRONIQUE

1
AVRIL 2011

DIACHRONIQUES

PÉRIODISATION(S)

Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3



PÉRIODISATION(S)

OLIVIER SOUTET

Introduction

ROBERT DE DARDEL

Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français

MICHEL BANNIARD

Du latin tardif au protofrançais : vers un nouveau paradigme

BERNARD COMBETTES

Le système syntaxique du français préclassique : homogénéité ou instabilité ?

CLAIRE BADIOU-MONFERRAN

Du « français préclassique » au « français classique » : continuité ou rupture ?

JOËLLE GARDES-TAMINE

« À quelle heure, s'il vous plaît ? »

SANDRINE REBOUL-TOURÉ

La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ? faits de langue ?

PÉRIODISATION(S)

Périodisation(s)



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 1
ISBN papier : 978-2-84050-735-2

PDF complet – 979-10-231-2130-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Avant-propos – 979-10-231-2131-5

De Dardel – 979-10-231-2132-2

Banniard – 979-10-231-2133-9

Combettes – 979-10-231-2134-6

Badiou-Monferran – 979-10-231-2135-3

Gardes Tamine – 979-10-231-2136-0

Reboul-Touré – 979-10-231-2137-7

Maquette et réalisation :
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Le « français préclassique » et l' *Early Modern French*

Claire Badiou-Monferran

Université Paris-Sorbonne

EA 4089 « Sens, Texte, Informatique, Histoire »

Les dénominations couplées de « français préclassique » et « français classique » ont l'avantage de revenir sur le découpage séculaire, qui sauf erreur n'a pas été théorisé, et qui, de ce fait, constitue une forme de périodisation arbitraire. Pour autant, ces dénominations ne vont pas de soi. Si elles sont désormais relativement bien établies dans la littérature critique franco-française, du moins depuis une vingtaine d'années¹, elles entrent ailleurs en concurrence avec la dénomination unique, d'inspiration anglo-américaine, d'*Early Modern French* (*français de la première modernité*). À ce jour, des deux côtés de l'Atlantique, bien des chercheurs intéressés par la période – dont l'empan chronologique reste au demeurant à préciser – préfèrent lever l'opposition terminologique et ce qu'elle engage, en appelant à un découpage par datations, voire, en revenant au découpage séculaire légué par la tradition. L'importante

1. La dénomination de « français classique » est assurément beaucoup plus ancienne que cela. Elle figure (entre autres) dans l'ouvrage fondateur de F. Brunot (1966 [1913], t. IV). Celle de « français préclassique », en revanche, est une innovation récente. Elle a été imposée par la revue lyonnaise éponyme (*Le Français préclassique – 1500-1650*) dont le premier numéro remonte à 1990. La « base de lexiques de français préclassique » de l'ATILF a été créée pour sa part en 1998. Désormais, dans les travaux d'inspiration franco-française, le couplage du français classique au français préclassique semble acquis. La première des trois thématiques du colloque DIACHRO-IV, qui s'est tenu à Madrid en 2008, portait ainsi sur « le français préclassique et classique en diachronie ».

bibliographie d'un ouvrage de linguistique diachronique tout à la fois externe et interne, comme celui de W. Ayres-Bennett (2004)², en constitue un témoignage éclatant. Dans tous les titres, à trois exceptions près (P. Caron, 2002 ; N. Fournier, 1998 et G. Siouffi, 1995) auxquelles on ajoutera l'ouvrage déjà ancien – et donc, non significatif des dernières tendances en linguistique diachronique – de G. Price (1971), les tranches chronologiques requises sont désignées, le cas échéant, par un numéro de siècle, sinon par deux dates, indiquant la borne gauche et la borne droite de la coupe temporelle en cause.

Partant, on se demandera quelle pertinence il y a à se départir de cette forme de périodisation commode, pseudo-objective³, justifiant la plupart du temps son *terminus a quo* et son *terminus ad quem* par un événement d'histoire externe (qu'il s'agisse d'un événement purement historique : la fin des guerres de religion en 1598, la Révolution française ; ou bien d'un événement métadiscursif, comme la parution des *Remarques sur la langue française* de Vaugelas, en 1647, ou encore celle du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694).

Défendre la dénomination orientée de « français préclassique » n'est pas sans risques. Quels sont-ils ? Pourquoi les encourir ? À quel *régime d'historicité* – pour reprendre l'expression de F. Hartog (2003) – la notion de « préclassicisme » renvoie-t-elle le linguiste diachronicien ?

-
2. Ce livre relativement récent mobilise des références empruntées aux deux types de littérature (la critique d'inspiration franco-française, et la critique d'inspiration anglo-américaine) et adopte, pour sa part, dans son titre même, le principe de division séculaire à l'œuvre dans bien des ouvrages cités par ses soins.
 3. C'est au demeurant celle qui prévaut dans les travaux de linguistique diachronique d'inspiration guillaumienne, qui, privilégiant la continuité sur la rupture dans le cadre d'une vision quasi-téléologique du changement linguistique, préfèrent s'en tenir à des coupes larges, délimitées par de simples dates. Voir O. Soutet (1990 et 1992), ouvrages contemporains de la naissance institutionnelle de la notion de « français préclassique », ou T. Verjans (2009), thèse présentant une étude de ses modélisations les plus récentes.

Français (pré-)classique vs Early Modern French : des « régimes d'historicité » distincts

Early Modern French

Cette dénomination est empruntée aux historiens. Elle recouvre toute la période allant de l'accession au trône de François 1^{er} à la Révolution française. La référence à la *modernité* articule de façon dynamique le passé au présent. Le passé (ou « première modernité ») n'est requis qu'en tant qu'il permet d'éclairer d'un jour nouveau les questionnements afférents au présent. Récusant les schémas évolutionnistes, cette approche postule que le passé et le présent sont tout à la fois contemporains et non contemporains, au sens de G. Agamben (2008)⁴. Autrement dit, elle fait droit à l'exigence foucauldienne selon laquelle les « enquêtes historiques sur le passé » ne sont « que l'ombre portée » des « interrogations théoriques du présent »⁵.

En linguistique, la dénomination d'*Early Modern French* n'est pas usuelle, mais nombreux sont les travaux, notamment anglo-américains, qui relayent son esprit. Dans les études d'inspiration franco-française, cette approche, il est vrai, reste minoritaire. Elle est requise toutefois :

1) par les logiciens, que les faits de grammaticalisation – bien attestés au demeurant pour la période de référence – intéressent, dans la mesure où ils leur permettent d'éprouver la validité (explicative) de leurs modèles cognitivistes (voir, entre autres, W. de Mulder et A. Vanderheyden, 2001 ; B. Fagard, 2006 ; W. de Mulder et D. Stošić, 2009) ;

4. G. Agamben définit la « contemporanéité vis-à-vis du présent dans une certaine disconvenance, un certain déphasage » :

Celui qui appartient véritablement à son temps, le vrai contemporain, est celui qui ne coïncide pas parfaitement avec lui ni n'adhère à ses prétentions, et se définit, en ce sens, comme inactuel ; mais [qui], précisément, par cet écart et cet anachronisme [...] est plus apte que les autres à percevoir et à saisir son temps. (2008, p. 9-10)

La considération de l'*Early Modern*, cette modernité inactuelle, fournit précisément l'occasion du *déphasage* grâce auquel l'homme moderne devient en mesure d'accéder à sa propre contemporanéité.

5. M. Foucault, cité librement par G. Agamben (2008, p. 40).

2) par les spécialistes de sémantique lexicale, pour qui le recours à la diachronie, entendons, à l'histoire du changement sémantique, fournit l'occasion de tester la puissance descriptive des modèles émergentistes (voir *infra*) qu'ils construisent (voir, entre autres, F. Gaudin, 2005 ; V. Nyckees, 2006 ; F. Rastier, 2000 ; B. Victorri, 2005).

Outre-Atlantique, dans les travaux d'inspiration anglo-américaine, cette approche connaît des développements (des déplacements ?) considérables. Par-delà l'*Early Modern*, dans le cadre d'une linguistique probabiliste, le passé même le plus lointain – celui des linguistiques eurasiennes préhistoriques par exemple – est articulé à l'avenir, et n'est étudié qu'afin d'établir des « scénarios de survie » pour les types et les formes linguistiques en cours (J. Nichols, 2003). L'horizon de rétrospection se leste ainsi d'une très forte charge prospective. Dans ce cadre, sont pris en compte tout autant les faits de rémanence que ceux de changement, et pour les faits de changement, tout autant les faits de disparitions que ceux de variations / apparitions. Comme l'écrit C. Marchello-Nizia, il s'agit ainsi de :

[...] rendre compte de ce qui se passe dans la transmission linguistique [...] : même dans une langue à haut taux de stabilité, tout ne se transmet pas, il y a de la perte d'une génération à l'autre, d'une époque à l'autre. C'est sans doute l'un des enjeux des recherches des prochaines décennies. (2006, p. 102)

On mesure tous les glissements que cette approche, dynamique et séduisante, de la diachronie, laisse entrevoir, et que J. Trabant (2000) caractérise comme une trajectoire menant « du génie [des langues] aux gènes des langues ». La référence biologique peut être plus (D. W. Lightfoot, 2003) ou moins (J. Nichols, 2003) prégnante⁶. Elle n'en informe pas moins bien des travaux américains, qui vont jusqu'à postuler, à la suite de N. Chomsky (1991) et de son disciple S. Pinker (1994), l'existence d'une grammaire universelle innée (*Universal Grammar*,

6. Voir D. W. Lightfoot (2003, p. 495-496) et Nichols (2003, p. 284 et 287).

UG), ayant pour fondement les fameux *language genes* – les « gènes linguistiques » – découverts par S. Pinker⁷. Partant, la linguistique universaliste américaine renoue avec les modèles évolutionnistes plus ou moins récusés dans les travaux français abondant, de façon analogue, le passé à l'aune du présent. Elle considère en effet que « “language” est une qualité “émergente” dans l'évolution et dans les informations biologiques de l'être humain ». Partant, elle ouvre « la possibilité de finalement marier Chomsky à Darwin, ce que Pinker fait triomphalement » (J. Trabant, 2000, p. 95-96 ; voir surtout, sur cette question, J. Trabant, 1996).

Français préclassique / français classique

Les travaux d'inspiration franco-française en appelant au « français (pré)classique » renouent avec la diversité linguistique, et observent un retour à la notion, désormais réhabilitée, sortie de ses acceptions préscientifiques, de « génie des langues » (voir H. Meschonnic, 2000, et notamment la « Présentation », 2000, p. 5-15). Mais à quel prix ?

Historiquement, le couple « français préclassique » / « français classique » reprend un découpage se soutenant non plus de l'histoire, mais de l'histoire littéraire. B. Combettes (2003, p. 3-18) a produit l'analyse critique de cette exportation, telle que la consacre l'ouvrage fondateur de F. Brunot (1966 [1909-1913] et 1969 [1920]). Je ne reviendrai donc sur ce dernier que brièvement. Dans son *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, F. Brunot distingue :

« Le xvi^e siècle » (t. II), « La formation de la langue classique. 1600-1660 » (t. III, 1/2), « La langue classique. 1660-1715 » (t. IV), « le xviii^e siècle » (t. VI, lui-même scindé en deux parties : « Le

7. Comme le rappelle J. Trabant :

[le] fait sur lequel se base le triomphe de Pinker est le cas – traité par Gopnik – d'une famille britannique dans laquelle un certain handicap à généraliser les règles grammaticales est héréditaire [...]. Cette maladie grammaticale est distribuée dans cette famille selon les régularités d'un arbre mendélien. Ceci prouverait que la grammaire est héréditaire ou [du moins] qu'il y a quelque chose de grammatical dans les gènes. (2000, p. 95-96)

mouvement des idées et les vocabulaires techniques » ; « La langue post-classique »⁸.

L'histoire du français se construit ainsi de façon centripète autour d'un point d'orgue, la langue des textes littéraires du grand siècle, autrement dit de la littérature « classique » (c'est-à-dire qui se transmet dans les classes), et observe pour ses marges un retour aux dénominations séculaires (le xvi^e siècle, le xviii^e siècle). S'exprimant sur la pertinence de la césure de 1660, F. Brunot dit en effet :

Assurément, j'aurais pu, et cela m'eût évité bien des difficultés de toute sorte, conduire mon exposé jusqu'à la fin du siècle. J'ai préféré, après réflexion, l'arrêter à 1660. Les écrivains de la première moitié du xvii^e siècle ont alors à peu près terminé leur œuvre. Ceux de la seconde moitié commencent seulement la leur. Vaugelas est mort, et consacré, ses remarques sont entrées dans les livres et dans l'usage, Corneille se révisé pour se mettre au goût du jour. Il y a désormais une langue littéraire, que d'autres essaieront de corriger ou de « fixer », mais dont la physionomie ne changera plus de longtemps. Le but du présent volume étant d'en montrer la formation, je puis le clore à cette date. (1966 [1909], t. III, chap. V-VI)

On mesure ce que ce régime d'historicité, tout à la fois chronologique et téléologique, a d'idéologique : hiérarchisant les disciplines et les époques :

- 1) il rapporte les divisions de l'histoire de français à celles de l'histoire littéraire ;
- 2) privilégiant les ruptures sur le mouvement continu de la langue, il consacre une période reine, celle du classicisme français⁹, à l'aune de laquelle seront définies les autres tranches chronologiques.

Pour ce faire, deux processus sont alors requis : un processus d'identité *pré* ou *post* classique, du moins pour les périodes

8. Le tome V est pour sa part consacré au « français en France et hors de France au xvii^e siècle ».

9. La consécration de la langue classique va jusqu'à la personnification. Ainsi le tome X, consacré au français post-révolutionnaire, s'intitule-t-il « La langue classique dans la tourmente », comme si la langue pouvait faire l'objet d'attaques menaçant son intégrité.

encadrant l'âge élu ; un processus d'altérité *extra* classique, dont témoigne le retour aux dénominations séculaires, pour les périodes les plus éloignées dudit centre linguistico-littéraire. Certes, l'appellation de « français préclassique » n'apparaît pas comme telle dans l'*Histoire de la langue française*, mais elle est aisément déductible de celle de « langue postclassique » figurant dans le tome VI.

S'il conteste l'empan chronologique (1600-1660) requis par F. Brunot, le collectif dirigé par B. Combettes (2003) et consacré au « français préclassique » ne récusé pas pour autant tous les principes présidant à cette coupe :

1) le décalque de la périodisation linguistique sur la périodisation littéraire est assurément désavoué. Le choix concerté d'un corpus de récits de voyage, « ne se présent[a]nt pas comme des textes littéraires, marqués comme tels » (B. Combettes, 2003, p. 8) le montre assez ;

2) toutefois, s'ils ne sont plus à proprement parler « littéraires », les critères distinctifs fondant la nouvelle périodisation du français préclassique (1558-1536) restent – du moins pour la délimitation dudit *terminus ad quem*¹⁰ – extérieurs au système de la langue lui-même.

Le collectif se propose ainsi d'établir une coupe avant le travail des remarqueurs, et non après, soit « au premier tiers du XVII^e siècle », afin de s'en tenir au seul « “regard” des grammairiens » (notamment celui de Maupas, à l'exclusion de celui de Vaugelas¹¹). La quatrième de couverture affiche ce principe de division proprement externe, en affirmant que « la période prise en considération [...] est celle qui précède le premier purisme français ».

10. Le recul de la limite inférieure, déplacée de 1600 à 1558, année de la parution des *Singularitez de la France antarctique*, d'A. Thévet, ouvrage pris comme *terminus a quo* du collectif, se soutient pour sa part d'une argumentation en appelant au critère interne de l'émergence de la « cohésion syntaxique ».

11. Pour de plus amples développements sur ce déplacement de césure, voir le point 3 de cette contribution.

Partant, si le collectif désacralise le « français classique », et étudie le « français préclassique » pour lui-même, *ex positivo*, au motif des nouveaux principes de cohésion syntaxique qui le caractérisent, qui distinguent sa langue de celle de la première moitié du *xvi^e* siècle, et qui informent la syntaxe phrastique et transphrastique de la période subséquente, il ne se départit pas du régime d'historicité chronologique, discret (c'est-à-dire, discontinu) et patrimonial mis en place dans *l'Histoire de la langue française*. Précédées d'un chapitre introductif intitulé « le regard des grammairiens », les précieuses études de linguistique diachronique qu'il contient (sur la ponctuation, l'évolution du groupe verbal, les syntagmes coordonnés, les pronoms relatifs ou encore les constructions détachées) constituent autant de lieux variationnels sensibles, restituant en lui-même et pour lui-même un état de langue en mouvement perpétuel. Elles n'articulent pas le mode de textualisation décrit à l'actualité linguistique présente ; ne s'interrogent ni sur son héritage, ni sur sa réception¹², ni sur les effets ou les modes de résonance qu'elle produit sur et pour le français d'aujourd'hui. Bref, elles contribuent à la constitution d'un trésor linguistique, dans une visée proprement muséale. Autrement dit, la question de la transmission, centrale dans l'approche de l'*Early Modern*, n'intéresse pas (du moins de la même façon) les théoriciens du français préclassique¹³. Leurs descriptions relèvent de la mise à disposition, pas de la mise en échos avec les questionnements

12. Sur la distinction entre « héritage » et « réception », voir, entre autres, C. Puech (2008, p. 1100).

13. Cette divergence de vues n'est pas spécifique aux études de linguistique diachronique. Elle semble bien être transdisciplinaire et se retrouve par exemple dans les études littéraires. H. Merlin-Kajman (2008) constate ainsi, dans sa « Présentation » que « les "mémoires" (des chercheurs français et des chercheurs américains en littérature du *xvii^e* siècle) ne sont pas réglées sur la même boussole temporelle. » Elle rapporte qu'une de ses contributrices américaines, D. Stanton, « s'interroge par exemple sur les raisons pour lesquelles en France n'existent pas d'*Early Modern Studies* : "je vous fais remarquer que la notion même du *Early Modern*, qui s'étend depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au *xviii^e* siècle, n'existe pas en français ; serait-ce un concept intraduisible, irrecevable ?" ». Et H. Merlin d'enchaîner : « La différence des repères historiographiques fait ainsi varier la perspective. Chronologique voire téléologique pour la critique française, le rapport au passé est davantage fait d'empathie et d'analogie pour la critique nord-américaine ».

et les fonctionnements linguistiques du présent. À cet égard, la revue *Diachroniques*, qui invite les contributeurs de son premier numéro à débattre deux à deux, à l'intérieur d'une période donnée, et non de façon transversale (en cherchant par exemple à faire dialoguer un spécialiste du français du XVII^e siècle et un spécialiste du français contemporain) reconduit ces lignes de fracture, au demeurant toute franco-françaises. Il n'y a sans doute pas lieu de s'en émouvoir, mais de comprendre de quoi le « français préclassique » est le nom : soit, de dégager les principaux postulats afférents à cette dénomination en cours de validation¹⁴.

Variation vs émergence

Par-delà leurs divergences de vue concernant l'articulation du passé au présent, les deux approches en présence proposent peu ou prou deux modèles différents de description du changement : le modèle variationniste et le modèle émergentiste.

Le français préclassique et le modèle variationniste du changement

Dans ce modèle, les zones d'instabilité linguistique sont privilégiées sur les zones de stabilité. En témoigne, parmi d'autres, le titre du collectif dirigé par B. Combettes (2003) : *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*. Le séquençage chronologique s'effectue alors par la mise en faisceau de couples de variantes linguistiques co-occurents. Selon un principe compositionnel, les périodes ainsi délimitées résultent de l'agrégat des variables en présence. C'est dire que la périodisation, telle qu'elle est pratiquée par les variationnistes, se soutient d'un processus linéaire¹⁵, parfaitement mécanique, en appelant aux trois propriétés, fondamentales et coexistantes, de :

-
14. En effet, si la matrice de cette notion et ses découpages chronologiques afférents est déjà présente dans l'ouvrage de F. Brunot, l'appellation même de « français préclassique » ne s'est imposée que dans les années 1990 (voir note 1).
15. Pour une modélisation de la linéarité dans les sciences dures et molles, voir J. Guespin-Michel et C. Ripoll (2005, p. 18-20).

- 1) la proportionnalité. L'effet est proportionnel à la cause : le changement de période est proportionnel à la sélection des variantes couplées (et, toutes choses égales, à la mise en route de nouveaux couples de variantes) ;
- 2) l'additivité. Le tout est égal à la somme des parties : la période se définit ainsi en extension, par la totalisation des faits de variation co-occurents qu'elle comporte ;
- 3) et – propriété corollaire des deux premières – l'indépendance réciproque des parties constituantes. Les faits de variation ne sont pas interconnectés, ils ne sont pas donnés (par le diachronicien) comme interagissant dynamiquement les uns sur les autres. Partant, leur mise en faisceau s'apparente le plus souvent à un simple listage.

Les ouvrages, chapitres d'ouvrage ou articles consacrés à la période du « français préclassique » ne dérogent pas, bien au contraire, à cet effet de liste. Dans F. Brunot, 1966 [1909] t. III, qui, comme on l'a vu, ne comporte pas dans son titre la dénomination de « français préclassique », mais présuppose et prépare cette dernière par celle de « langue postclassique » figurant dans le t. VI, 1969 [1920], la période 1600-1660 est *de facto* définie, d'un point de vue morphologique¹⁶, par la superposition de faits variationnels : variations de genre (féminin vs masculin) et de nombre (singulier vs pluriel) pour les noms et adjectifs ; variations de voix (active vs pronominale...) de conjugaison (premier groupe vs deuxième groupe...), de radical (A- vs E...), ou encore de désinence pour les verbes, etc. Toutes les parties du discours sont passées en revue, et tous les jeux variationnels affectant la morphologie, la prononciation, et, dans une moindre mesure, la syntaxe des unités linguistiques étudiées sont listés. La « formation de la langue classique » consiste à mettre à disposition un choix de variantes comprenant celles qu'élira et stabilisera la période suivante, aux alentours de 1660. De façon analogue, dans B. Combettes, 2003, sont étudiées en elles-mêmes et pour elles-mêmes, sans interconnexions, bien que dans le cadre d'une problématique

16. Pour ne s'en tenir qu'à cette question, traitée dans le troisième et dernier livre du volume. Le livre I est pour sa part consacré à l'histoire externe, et le livre II au lexique.

commune ayant trait à « l'émergence de la cohésion syntaxique » (2003, p. 7), les variations concernant 1) l'usage du point, 2) la présence/absence du déterminant du nom dans les structures coordonnées par *et*, 3) la structuration du groupe verbal, 4) la concurrence de certains mots relatifs, 5) les constructions détachées. Pour chacune de ces zones variationnelles sensibles, sont mises en lumière les étapes successives conduisant, dans le cadre du découpage chronologique requis (1558-1636), à l'élection d'une des variantes (la « variante qui réussit » évoquée dans B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 355). Mais, sciemment, ces dynamiques locales ne s'inscrivent dans aucune dynamique globale prenant en compte le jeu de leur interaction. Elles s'additionnent, de façon plus ou moins synchrone, et c'est de leur somme que se déduit l'équation : *français préclassique = formation de la cohésion syntaxique*. L'examen des travaux de P. Caron (2002, 2007 et à paraître) aboutit à un constat similaire. P. Caron (à paraître) trace en ces termes le *tableau de bord* des « zones de variation » propres au français des années 1620-1640 :

- la syntaxe des clitiques appartenant à la transitivité d'un verbe
 - la syntaxe l'objet direct et la disparition de l'objet thématique en position 1¹⁷ ;
 - l'expression du sujet grammatical, notamment pronominal ;
 - sa position ;
 - la détermination nominale, notamment la détermination zéro ;
 - le paradigme des prépositions de lieu ;
 - celui, assez fermé, des embrayeurs et des anaphoriques ;
 - les adverbes déictiques de lieu ;
 - les adverbes déictiques de temps ;
 - les anaphoriques *ledit, iceluy, cestuy* ;
 - celui également assez fermé des connecteurs interphrastiques (*si, ore, et*) ;
 - la morphologie et la syntaxe de la négation ;
 - la morphologie et la syntaxe du subjonctif (en propositions indépendante et dépendante) ;
 - la gestion de la coordination (rappel ou effacement des éléments communs) ;
- (P. Caron, à paraître)

17. Pour ces deux sujets, P. Caron renvoie au demeurant à Combettes (2003, p. 171-210).

L'effet de liste est manifeste, même s'il s'agit d'*objectiver le choix des variables* et si le listage s'impose comme un « artéfact » (P. Caron, 2002, p. 329-352). Somme toute, dans les travaux des variationnistes, la périodisation relève du « fait résultant »¹⁸ : 1) la délimitation des coupes chronologiques est qualitativement homogène aux variations microscopiques sous-jacentes (la description de celles-ci et de celle-là s'énonce dans le même langage) ; 2) elle leur est co-extensive ; 3) elle les additionne en postulant leur mutuelle indépendance (ou leur faible couplage), c'est-à-dire sans soupçonner, entre lesdites variables, une quelconque interconnexion débouchant potentiellement sur une quelconque interaction.

S'il a le mérite de la simplicité, et fait apercevoir par là même bien des choses, ce séquençage ne prend que partiellement en charge la dynamique du changement. Se soutenant d'une visée purement descriptive (voir B. Combettes, 2003, p. 9), il rapporte l'évolution linguistique à une succession de synchronies superposant des plans fixes. Les formes de causalité qu'il sous-tend sont au demeurant extérieures au mouvement de fonds de la langue, qu'il s'agisse :

- 1) de causes finales, comme chez F. Brunot (1966 [1909-1913]), où, dans une perspective téléologique, le français pré-classique constitue une phase d'épuration préparatoire à la perfection de la « langue classique » ;
- 2) de causes efficientes, comme chez P. Caron (à paraître), où les « redistributions variationnelles », autour des années 1630, sont attribuées à un facteur socio-linguistique : la déconsidération historique du Parlement de Paris, accélérant les évolutions linguistiques que le « conservatisme parlementaire », érigé jusqu'à cette date en modèle de l'usage, sinon du bon usage de la langue, avait jusque-là freinées.

18. Au sens de l'expression rappelé dans D. Andler, A. Fagot-Largeault et B. Saint-Sernin (2005, p. 939-1049, notamment 941), où « fait résultant » (c'est-à-dire, les faits déductibles mécaniquement de leurs causes et donc « prédictibles sur la base des conditions antécédentes ») est opposé à « fait émergent » (c'est-à-dire, les faits non déductibles mécaniquement de leurs causes « qu'on ne peut pas exactement prédire sur la base des conditions antécédentes »).

L'approche émergentiste substitue à ce modèle de description, tout à la fois variationnel *et* statique, un modèle dynamique, prenant en charge les interrelations des éléments constituants de l'état de langue à l'étude. Elle substitue parallèlement aux schèmes de causalité externe qui lui sont associés des hypothèses explicatives manifestant une causalité interne au changement linguistique lui-même.

L'Early Modern et le modèle émergentiste

Telle quelle, l'articulation de l'*Early Modern* et du modèle émergentiste est abusive : en linguistique diachronique – en syntaxe, tout du moins – ce dernier s'est surtout appliqué, *via* les travaux de C. Marchello-Nizia notamment – et bien que celle-ci ne s'en réclame pas explicitement – aux périodes plus reculées de l'ancien et du moyen français, sinon à la problématique de « l'origine des langues et du langage » (C. Coupé, 2003, chap. V)¹⁹. Nous ne maintenons donc l'articulation de l'*Early Modern* et du modèle émergentiste qu'en vertu de travaux récents (C. Badiou-Monferran, 2007 et 2008, ou encore B. Fagard, 2008) qui, tout en ne se soutenant ouvertement ni de l'une ni de l'autre approche, illustrent tout à la fois l'une et l'autre.

Le modèle émergentiste promeut une vision continuiste du changement. Comme le rappellent D. Andler, A. Fagot-Largeault et B. Saint-Sernin (2005, p. 940-941), le sens étymologique du terme, *emergere*, « sortir de », suggère « la discontinuité apparente et la continuité réelle : l'objet émergent est continu mais sa partie visible (celle qui émerge) est celle qui passe un seuil délimité par le contexte ». Techniquement, le vocable renvoie, en philosophie des sciences, aux effets qui ne résultent pas mécaniquement de

19. Cette problématique est le sujet même de la thèse de Coupé :

Notre travail porte sur l'origine des langues et l'évolution de la diversité linguistique en lien avec l'origine et l'évolution du langage [...] Notre approche s'articule sur une description systémique du langage, centrée sur les notions de structures, de contraintes, et de trajectoires évolutives dans un espace des possibles linguistiques. Les spécificités de cette approche sont mises au profit d'un scénario d'émergence des langues, qui s'appuie à la fois sur un modèle probabiliste d'émergence des innovations culturelles, et sur la structure sociale des populations préhistoriques. (2003, chap. V)

leurs causes, et ne sont donc pas prédictibles, comme somme des effets ajoutés des différentes causes : « les propriétés de l'eau sont différentes des propriétés additionnées de l'oxygène et de l'hydrogène » (D. Andler et *alii.*, 2005, p. 942) ; « ajouter un verre délicieux d'un Saint-Julien et une tasse d'un Arabica subtil ne fera pas un mélange subtil et délicieux » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005, p. 20). Partant, le modèle émergentiste qui fonde bien des sciences dures (mathématiques, physique, biologie...) et molles, dont la linguistique diachronique, même si cette référence n'est pas, la plupart du temps, explicite, constitue un modèle « dynamique non linéaire » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005), ou encore, une synthèse imprévisible, qui suppose :

- 1) l'hétérogénéité des effets et des causes. Celles-ci et ceux-là appartiennent à des ordres, ou à des plans différents ;
- 2) la non additivité des causes. Le tout n'est pas égal à la somme des parties, les effets s'expliquent par les causes, en dépendent, mais ne s'en déduisent pas pour autant, en vertu des interactions desdites causes les unes sur les autres, qui compliquent et obèrent le mécanisme de déduction ;
- 3) l'accroissement de complexité. Synthétiques, les effets appartiennent à un palier de niveau supérieur à celui des causes. (Il y a eu « progrès de l'organisation », *loc. cit.* par D. Andler et *alii.*, 2005, p. 961) ;
- 4) l'influence potentielle des effets sur les causes. Les phénomènes du niveau inférieur peuvent être influencés par ce qui se passe au niveau global (effets de contexte)²⁰.

Peu ou prou, le modèle de la grammaticalisation élaboré par C. Marcello-Nizia (2006) reprend, en le ressaisissant pour la discipline de la linguistique diachronique, les quatre composantes du modèle émergentiste :

20. Sur ces quatre points, voir D. Andler et *alii.* (2005, p. 942-950 notamment). Pour une synthèse des rapports entre le concept d'émergence et 1) la théorie du chaos, 2) la théorie de la complexité, 3) la théorie des systèmes dynamiques non linéaires, voir J. Guespin-Michel et C. Ripoll (2005). Pour une discussion de la notion d'émergence, voir J. Kim (2006). Je remercie J. Ducos qui m'a communiqué ces références.

1) l'hétérogénéité des effets et des causes

Les travaux de C. Marchello-Nizia effectués sur la période de l'ancien et du moyen français valident l'hypothèse que certains changements sont dus à des mutations dans le système même de la langue. Ces mutations, qui se situent au plan de la structure abstraite de la grammaire, n'opèrent donc pas au même niveau que celui de la structure concrète, discursive, comprenant des variations et changements de surface qui se contentent de faire signe en direction de la réorganisation affectant, en profondeur, le système abstrait de la langue. Comme nous l'avons nous-même montré (C. Badiou-Monferran, 2007 et 2008), pour le français réputé « pré-classique », la disparition de *ainz* dans le premier tiers du xvii^e siècle signale l'émergence d'une nouvelle strate de hiérarchisation des parties du discours : de fait, tout à la fois conjonction de coordination, élément de locution conjonctive subordonnante, adverbe et préposition, *ains* ne hiérarchise pas, à la différence des couples naissants « *mais₂ / au contraire* », « *mais₂ / plutôt* », qui distinguent des adversatifs de premier niveau — les adverbes *au contraire* et *plutôt*, récemment spécialisés dans des emplois oppositifs — et un adversatif de niveau inférieur, l'élément conjonctif coordonnant *mais*. Ainsi, la disparition de *ains* indexe l'apparition d'une mutation dans la structure même du système grammatical, allant dans le sens d'une distinction accrue des parties invariables. Ce type d'analyse suppose un saut qualitatif entre le niveau micro, concret, où s'observe la disparition de *ains*, et le niveau macro, abstrait, où émerge le nouveau paramètre.

2) la non additivité des causes

C. Marchello-Nizia a bien montré (du moins pour l'ancien et le moyen français) que si le système de causalité linéaire n'était pas opératoire pour rendre compte de l'évolution linguistique, c'était en vertu des interactions réciproques des faits de détermination langagière. Cette question est ressaisie dans le cadre de la « théorie des changements liés », qui étudie notamment les faits de grammaticalisation en relation avec les autres faits de changements contemporains dans le même système. Pour notre

part, nous avons ainsi montré (C. Badiou-Monferran, 2008 et « en préparation »), toujours à propos du français réputé « pré-classique », que la disparition (1625) des emplois consécutifs de *dont* gagnait à être mise en relation avec celle de *adonc(ques)* (la dernière attestation en prose dans *Frantext* de ce morphème datant de 1613) et avec l'obsolescence contemporaine de *lors* – consécutif ou temporel – au profit de *alors*. Partant de la double hypothèse, validée pour sa première partie par C. Hybertie (1996), 1) que *alors* était un connecteur anaphorique et *donc* un connecteur non anaphorique, 2) que l'élément *a-*, en vertu de son étymologie, indexait un repérage de type anaphorique, nous en avons déduit que *lors* (à l'état libre) et *adonc*, signes tous deux contradictoires, avaient vocation à disparaître, et que dans les deux grammaires en compétition opposant *donc* et *dont* pour les emplois consécutifs, *dont* avait lui aussi vocation à disparaître, d'une part parce que son homonymie avec le relatif de liaison le lestait d'une charge anaphorique mal accordée à sa sémiologie (dépourvue du marqueur anaphorique *a-*), de l'autre parce que ladite homonymie introduisait une confusion entre les parties du discours de niveau supérieur (les pronoms) et les parties du discours de niveau inférieur (les adverbes), contrevenant ainsi à l'exigence de hiérarchisation dont on a vu plus haut qu'elle constituait l'une des mutations majeures du système abstrait de la langue à l'époque dite préclassique. Ainsi, les changements affectant les marqueurs consécutifs dans le premier tiers du XVII^e siècle s'enchaînent, interagissent, et ils révèlent, au plan de la macrostructure – ou structure grammaticale abstraite – l'émergence d'un paramètre qui leur est incommensurable (c'est-à-dire, qui n'est pas mécaniquement déductible de la somme des disparitions *sus* citées) : l'opposition des relations anaphorisantes / non anaphorisantes.

3) l'accroissement de complexité

Multipliant les distinctions (à l'intérieur des parties invariables du discours, entre les relations de discours anaphorisantes / non anaphorisantes, pour s'en tenir aux deux distinctions prises plus haut comme exemple), le français réputé « pré-classique »

constitue un émergent plus *complexe* que l'état de langue dont il est issu, et auquel il est immédiatement subséquent. C'est ce que C. Marchello-Nizia (2006, p. 10) résume en rapportant le système de la langue à ceux des « systèmes complexes multistrataux, c'est-à-dire des systèmes dont les unités ou concepts rendant compte de chaque niveau ne sont pas réductibles à la somme » des unités (ou changements linguistiques) de rang inférieur.

4) l'influence potentielle des effets sur les causes

Dans C. Badiou-Monferran (en préparation), nous expliquons la disparition, en français préclassique, de certaines conjonctions logico-temporelles (*alors que*, *cependant que*) par l'introduction, dans la structure abstraite de la langue, du paramètre concernant la hiérarchisation des parties invariables (et qui aboutit, en l'occurrence, à la distinction d'une forme étouffée, *alors*, *cependant*, réservée aux emplois adverbiaux, et d'une forme ténue, *lors que*, *pendant que*, réservée aux emplois conjonctifs ou prépositionnels). Nous montrons ensuite que la résurgence des dites formes disparues (c'est-à-dire, *alors que*, *cependant que*) dans le dernier tiers du XVIII^e siècle est conditionnée par l'émergence, contemporaine, d'un nouveau paramètre dans le macrosystème grammatical : le patron, enfin stabilisé, de la phrase complexe. Selon nous, en effet, la réapparition d'*alors que* et *cependant que* – suites *de facto* disparues, pendant plus d'un siècle, en tant que conjonctions, mais toujours disponibles en discours, du fait des tournures clivées en *c'est alors que*, *c'est cependant que*, susceptibles de réanalyses – est supposée combler une lacune : elle introduit des saisies intermédiaires entre l'expression de la temporalité pure – durative (*pendant que*) ou non (*lorsque*) – et celle de la modalisation pure (c'est-à-dire, de la concession, portée depuis le XVI^e siècle par *bien que*), en construisant une saisie médiane affectée à l'expression concessivo-temporelle de la congruence (*cependant que*) / non congruence (*alors que*). *In fine*, si c'est bien la hiérarchisation des parties invariables (et la disparition corrélative *de alors que*, *cependant que*) en français préclassique qui conditionne la stabilisation du patron

de la phrase complexe en français classique, en retour, c'est bien ce nouvel émergent, la phrase complexe, qui conditionne la résurgence d'*alors que* et *cependant que* dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. La disparition de A conditionne l'émergence de B qui conditionne le retour de A : cette dialectique illustre bien ce que les spécialistes des « systèmes dynamiques non linéaires » nomment « les circuits de rétroaction » (J. Guespin-Michel et C. Ripoll, 2005, p. 34-37). La causalité non linéaire du changement linguistique s'alimente ainsi à la source d'une « causalité circulaire » (*ibid.*, p. 37), dont témoigne le fait, ci-dessus décrit, de *polygénése fonctionnelle*.

Sans préjuger des qualités intrinsèques du modèle variationnel, le modèle émergentiste présente selon nous l'intérêt de replacer le changement linguistique et la problématique afférente de la périodisation dans un cadre théorique articulant pensée du continu, dynamisme, et causalité interne.

« Chronolectes » et « paramètres »

Les divergences de vue qui opposent variationnistes et émergentistes ne sont pas sans conséquences sur les dates retenues par les uns et les autres pour le séquençage de l'évolution linguistique, notamment pour la délimitation de la période réputée « préclassique ». Toutefois, tous s'accordent à dire :

1) qu'une périodisation « n'a rien d'immuable » (B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 355).

À preuve le tout récent redécoupage du français classique en « français classique » et « français préclassique » (notion d'ores et déjà en germe chez F. Brunot mais dont la dénomination remonte aux années 1990)²¹.

21. On aura noté que l'ouvrage de N. Fournier, intitulé *Grammaire du français classique* et paru en 1998, n'intègre pas ce séquençage, comme l'atteste la première phrase de l'avant-propos (1998, p. 7) : « Cette *Grammaire du français classique* a pour l'objet l'étude de la langue du XVII^e siècle ».

2) que les champs de la phonologie, de la morphologie, de la syntaxe, du lexique, « n'évoluent pas tous de la même manière et à la même vitesse » (*ibid.*, p. 355).

Comme le rappellent B. Combettes et C. Marchello-Nizia :

Le xvi^e siècle se caractérise [ainsi] par un renouvellement évident du lexique [...] cette évolution justifie l'identification d'une borne initiale qui limiterait le moyen français à la fin du xv^e siècle. Il n'en va pas cependant de même pour ce qui est de la syntaxe, ou de la morphologie, que des changements n'affecteront que vers le milieu du siècle, ce qui semble justifier un *terminus a quo* pour le français préclassique. (2008, p. 355)

Cette non coïncidence des champs est sans doute ce qui explique la chronologie large (1550-1650) de la revue lyonnaise consacrée, dans une visée proprement lexicale, au « français préclassique », et la chronologie étroite (1558-1636) du collectif de 2003 proposant des « études de syntaxe ».

3) qu'à l'intérieur d'un même champ, on retrouve bien les mêmes décalages temporels dans l'identification des changements illustrant une même grande tendance.

La généralisation de l'ordre *déterminé + déterminant* s'effectue ainsi par étapes, et « se réalise plus rapidement et plus complètement dans certaines parties de la syntaxe que dans d'autres (on pourra ainsi comparer la non expression du sujet et celle de l'article, la place des compléments essentiels et celle de l'épithète, etc.) » (*ibid.*, p. 256).

Faut-il alors s'en tenir à une périodisation s'autorisant de facteurs externes au système ? C'est le choix dominant chez les variationnistes, de F. Brunot (1966 [1909-1913]), qui se soutient de l'histoire littéraire à B. Combettes (2003), en appelant – du moins pour la délimitation de son *terminus ad quem* – au « regard des grammairiens », ou encore de W. Ayres-Bennet (2004), adoptant une perspective délibérément sociolinguistique, comme en témoigne le titre de son ouvrage : *Sociolinguistic Variation*, etc.

« *Chronolectes* »

Minoritaires sont les variationnistes qui, faisant l'hypothèse que les variantes repérées sont le résultat de l'évolution interne du système, font reposer leur périodisation sur des critères proprement linguistiques. P. Caron (2002) est de ceux-là. Pour ce faire, il crée un néologisme : le *chronolecte*²², « dont la composition rejoindrait la longue liste des néologismes de la sociolinguistique variationnelle : idiolecte, régiolecte, sociolecte [...] » (2002, p. 330). S'inspirant de la dialectologie, il rappelle que :

[...] lorsque la carte dialectale offre à un endroit ce qu'on appelle un bourrelet d'isoglosses approximativement parallèles [...], on convient alors que les familles ainsi délimitées sont trop distinctes pour appartenir au même idiome. Selon cette position, la zone d'oc et la zone d'oïl appartiennent à deux idiomes différents. (2002, p. 331)

P. Caron cherche alors à appliquer cette méthode aux états de langue, en construisant des artéfacts abstraits (les périodes) sur la base de choix objectivés, qui privilégient les variables « fai[sant] partie d'une ensemble paradigmatique limité » et « [étant] régulièrement engagée dans le discours ». Et P. Caron de conclure que :

C'est sur la base d'oppositions structurantes (ou *systémiques*) assez nombreuses et dispersées dans des zones diverses de l'organisation de l'idiome que l'on peut postuler un nouveau chronolecte en construisant une limite [...] Le nombre, le poids, la dispersion des variables mais aussi la simultanéité sont déterminants pour qu'une limite puisse être apposée. Ici, [je, pour le français « préclassique »] une trentaine d'année (1620-1650) donne des résultats sensibles et nettement orientés. (2002, p. 346)

L'auteur reconnaît lui-même la labilité des critères avancés : « À partir de combien de ces traits distinctifs va-t-on considérer qu'il y a deux chronolectes ? » (*ibid.*, 2002). La question est laissée sans réponse.

22. Ce néologisme lui permet, au demeurant, d'afficher sa fidélité au courant variationniste qu'il cherche seulement à illustrer autrement.

« Paramètres »

L'approche émergentiste déplace cette question du quantitatif au qualitatif. Travaillant sur une diachronie large (comme, au demeurant, la linguistique guillaumienne), elle cherche à sérier l'une des grandes tendances de l'évolution (telles, dans le domaine morpho-syntaxique, « la constitution de syntagmes hiérarchisés », « la spécialisation progressive de certaines catégories syntaxiques », « l'évolution d'un état de langue synthétique [...] vers un type analytique » (B. Combettes et C. Marchello-Nizia, 2008, p. 357), en dégagant les moments où se manifeste, via le repérage de « changements liés », un point de rupture ou d'aboutissement traduisant une réorganisation en profondeur du macrosystème. Pour désigner les mutations à l'œuvre dans la structure abstraite de la grammaire, elle emprunte à la grammaire universelle, notamment à D. Lightfoot (1991, 2003), la notion de *paramètre* (au sens de règles activées ou non dans telle langue, à telle époque). Concernant l'histoire du français, on a vu que la fin du premier tiers du xvii^e siècle, en appelant à une hiérarchisation accrue des parties du discours, notamment de ses parties invariables, constituait une vraie ligne de fracture. C'est sur la base de ce critère interne que nous situerions le *terminus ad quem* du français réputé « préclassique », rejoignant en cela la limite posée selon d'autres critères, sans doute moins « externes » qu'ils ne le disent, par les auteurs du collectif de 2003. P. Caron lui-même (à paraître), revient sur la frontière de 1650, qu'il déplace vers les années 1630.

Faut-il défendre le « français préclassique » contre ses amateurs ?

Comme on l'a vu, la littérature critique oppose les amateurs du « français préclassique » à ceux de l'*Early Modern French*. S'agit-il de défendre ceux-là contre ceux-ci ? Dans « Défendre Bach contre ses amateurs », T. W. Adorno (1951) prend ses distances avec les amateurs d'un Bach authentique, luttant pour qu'on joue ses œuvres sur des instruments d'époque,

pour qu'on restitue le contexte ecclésiastique de sa musique. Il défend Bach au nom du progrès musical, de la façon dont ses compositions transcendent leurs limitations historiques (qu'il s'agisse de données idéologiques, ou de la pauvreté matérielle des instruments arriérés). C'est dans une perspective analogue que nous souhaiterions défendre, à notre tour, le « français préclassique » : c'est-à-dire, en le dépouillant de sa visée téléologique, héritée de F. Brunot, et en n'excluant pas de le faire entrer en résonance avec les questionnements et les fonctionnements linguistiques du présent. De fait, si, ainsi revu, le séquençage « français préclassique / français classique » nous semble pertinent, c'est :

1) qu'il enregistre bien, au premier tiers du xvii^e siècle, une mutation interne au macro-système de la langue ;

2) que sa dénomination, qui dénote un seuil, articule la discontinuité linguistique effective au sentiment épilinguistique de continuité, dont témoignent, jusque dans les années 1670, les très nombreuses rééditions, sans variantes ni corrections quelconques, de textes datant des années 1630 (voir par exemple sur *Frantext*, *l'Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusez de magie*, de Gabriel Naudé, 1669 [1625]). Il faudra attendre les années 1680 pour que paraissent, en 1682, les œuvres complètes de P. Corneille, avec toutes les variantes que l'on sait. La préfixation en *pré-* rend bien compte de cette dialectique de la continuité discontinue, articulant le plan (en l'occurrence discontinu) de la langue et le plan (en l'occurrence continu) de ce que G. Siouffi (1995) a nommé son « imaginaire », ou son « sentiment » ;

3) que son arrière-plan variationniste permet de ressaisir – entre autres – la question du tuilage des générations : tous les scripteurs d'une tranche chronologique donnée n'ont ni le même âge, ni la même culture. Par-delà, à la différence de l'approche émergentiste, toujours en quête d'universaux, elle considère ledit état de langue dans sa diversité, sous l'angle du « discours » et du « génie » (non pas des « gènes ») qui le caractérise. Elle ouvre ainsi la voie à une véritable théorie du

langage, attentive à la pluralité des langues-cultures, et à la place que pourrait y trouver, entre autres, la littérature.

Idéalement, on se prendrait à rêver d'une approche combinant les mérites respectifs du modèle variationniste et du modèle émergentiste. On observera que le concept de variation est d'ores et déjà intégré au modèle émergentiste (C. Marchello-Nizia, 2006) et que, par-delà nos propres travaux (notamment C. Badiou-Monferran, 2008, en préparation), les récentes collaborations de B. Combettes et de Ch. Marchello-Nizia (2008, sous presse) sur la question du « français préclassique » semblent bien aller dans le sens d'une approche mixte : qu'on s'en réjouisse.

Références bibliographiques

- ADORNO Theodor W., 1951, « Bach gegen seine Liebhaber verteidigt », dans *Prismen. Kulturkritik und Gesellschaft*. Frankfurt am Main, Suhrkamp, p. 162-179.
- AGAMBEN Giorgio, 2008, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, traduit de l'italien par M. Rovere, Paris, Payot et Rivages, coll. « Rivages poche / petite bibliothèque ».
- ANDLER Daniel, FAGOT-LARGEAULT Anne et SAINT-SERNIN Bertrand, 2005, « L'Émergence », dans *Philosophie des sciences*, t. II, chap. VIII, Paris, Folio, coll. « Essais », p. 939-1048.
- AYRES-BENNETT Wendy, 2004, *Sociolinguistic Variation in Seventeenth-Century France. Methodology and Case studies*, Cambridge, Cambridge UP.
- BADIOU-MONFERRAN Claire, 2007, « Disparition de *ains* et évolution du système grammatical », dans B. Combettes et C. Marchello-Nizia (dir.), *Études sur le changement linguistique*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 7-27.
- , 2008, « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.

php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 147-158.

—, à paraître, *Les Marqueurs d'inférence en français moderne (XVI^e-XXI^e siècles)*. Donc, Alors, Partant, Par conséquent et quelques autres.

BRUNOT Ferdinand, 1966, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. II (*Le Seizième Siècle*, 1^{re} éd. 1906), t. III (*La Formation de la langue classique 1600-1660*, 1^{re} éd. 1909), t. IV (*La langue classique 1660-1715*, 1^{re} éd. 1913).

—, 1969, *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. VI (*Le Dix-huitième Siècle. Première partie : le mouvement des idées et les vocabulaires techniques ; deuxième partie : la langue postclassique*, 1^{re} éd. 1920).

CARON Philippe, 2002, « Vers la notion de chronolecte ? Quelques jalons à propos du français préclassique », dans R. Sampson et W. Ayres-Bennett (dir.), *Interpreting the History of French : A Festschrift for Peter Rickard on the Occasion of his Eightieth Birthday*, Amsterdam/New York, Rodopi, p. 329-352.

—, 2007, « Vers un “atlas syntaxique” du français préclassique : prolégomènes à une notion de chronolecte », dans D. Lagorgette et M. Lignereux (dir.), *Littérature et linguistique : diachronie / synchronie. Autour des travaux de Michelle Perret*, Université de Savoie, coll. « Langages », 2, p. 216-233.

—, à paraître, « Mode langagière et phénomènes variationnels de longue durée vers 1630 : problèmes et méthodes », dans C. Allen Garabato, J.-M. Prieur, G. Siouffi et A. Steuckardt (dir.), *Actes du Colloque de Montpellier sur les « Modes langagières dans l'histoire »*.

CHOMSKY Noam, 1991, « Linguistics and Cognitive Science: Problems and Mysteries », dans A. Kasher (dir.), *The Chomskyan Turn*, Cambridge (Mass.) et Oxford, Blackwell.

COMBETTES Bernard (dir.), 2003, *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion.

COMBETTES Bernard et MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2008, « La périodisation en linguistique. Problèmes théoriques et

- méthodologiques », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 355-57.
- COUPÉ Christophe, 2003, *De l'origine du langage à l'origine des langues. Modélisations de l'émergence et de l'évolution des systèmes linguistiques*. Thèse de l'université de Lyon 2, www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/Annuaire/Index.asp?Action=Edit&Langue=FR&Page=Christophe%20COUPE.
- DE MULDER Walter, et STOŠIĆ Dejan (dir.), 2009, « Approches récentes de la préposition », *Langages*, 175.
- DE MULDER Walter, et VANDERHAYDEN Anne (dir.), 2001, « La linguistique diachronique : grammaticalisation et sémantique du prototype », *Langue française*, 130.
- FAGARD Benjamin, 2006, *Évolution sémantique des prépositions dans les langues romanes : illustrations ou contre-exemples de la primauté du spatial ?* Doctorat de l'université Paris 7 – université Rome 3.
- FOURNIER Nathalie, 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GAUDIN François, 2005, « Y a-t-il de la non linéarité en sémantique ? », dans J. Guespin-Michel (dir.), *Émergence, complexité et dialectique. Sur les systèmes dynamiques non linéaires*, Paris, Odile Jacob, p. 279-288.
- GUESPIN-MICHEL Janine et RIPOLL Camille, 2005, « Systèmes dynamiques non linéaires, une approche de la complexité et de l'émergence », dans J. Guespin-Michel (dir.), *Émergence, complexité et dialectique. Sur les systèmes dynamiques non linéaires*, Paris, Odile Jacob, p. 15-47.
- HARTOG François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, coll. « Librairie du XXI^e siècle ».
- HYBERTIE Charlotte, 1996, *La Conséquence en français*, Paris, Ophrys.

- KIM Jaegwon, 2006 (trad. française de M. Mulcey), *Trois essais sur l'émergence*, Paris, Ithaque.
- LIGHTFOOT David W., 1991, *How to Set Parameters: Arguments for Language Change*, Cambridge, MA, and London, Bradford Books, MIT Press.
- , 2003, « Grammatical Approaches to Syntactic Change », dans B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 495-508.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck.
- MERLIN-KAJMAN Hélène (dir.), 2008, *La Littérature, le xvii^e siècle et nous : dialogue transatlantique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- MESCHONNIC Henri (dir.), 2000, « Présentation », dans H. Meschonnec (dir.), *Et le génie des langues ?*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 7-15.
- NICHOLS Johanna, 2003, « Diversity and Stability in Language », dans B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 283-310.
- NYCKEES Vincent, 2006, « Rien n'est sans raison. Les bases d'une théorie continuiste de l'évolution sémantique », dans D. Candel et F. Gaudin (dir.), *Aspects diachroniques du vocabulaire*, Rouen-Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 15-88.
- PINKER Steven, 1994, *The Language Instinct: The New Science of Language and Mind*, New York, Morrow.
- PRICE Glanville, 1971, *The French Language: Present and Past*, London, E. Arnold.
- PUECH Christian, 2008, « Qu'est-ce que faire l'histoire du récent ? », dans J. Durand, B. Habert et B. Laks (dir.), actes en ligne du *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=toc&url=/articles/cmlf/abs/2008/01/contents/contents.html, p. 1093-1102.

- RASTIER François, 2000, « De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l'évolution des classes lexicales », dans J. François (dir.), *Théories contemporaines du changement sémantique*, Louvain, *Mémoires de la société de linguistique*, IX, p. 135-164.
- SIOUFFI Gilles, 1995, *Le « génie de la langue française » à l'Âge classique. Recherches sur les structures imaginaires de la description linguistique de Vaugelas à Bouhours*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne-Paris. À paraître sous le titre *Le Génie de la langue française. Études sur l'imaginaire linguistique à l'Âge classique*, Paris, Champion.
- SOUTET Olivier, 1990, *La Concession en français des origines au XVI^e siècle. Problèmes généraux. Les Tours prépositionnels*, Genève, Droz.
- , 1992, *La concession dans la phrase complexe en français des origines au XVI^e siècle*, Genève, Droz.
- TRABANT Jürgen, 1996, « Thunder, Girls and Sheep, and Other Origins of Language », dans J. Trabant (dir.), *Origins of Language*, Budapest, Collegium Budapest, p. 39-69.
- , 2000, « Du génie aux gènes des langues », dans H. Meschonnic (dir.), *Et le génie des langues ?*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, p. 79-102.
- VERJANS Thomas, 2009, *Essai de systématique diachronique. Genèse des conjonctions dans l'histoire du français [IX^e-XVII^e siècles]*, thèse de doctorat, Université Paris Sorbonne-Paris.
- VICTORRI Bernard, 2005, « Trois modèles informatiques pour l'émergence du langage », conférence en ligne, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009730/fr/>.

Résumés

Robert DE DARDEL, « Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français »

Résumé

Le latin, envisagé sous toutes ses formes, écrites et parlées, à toutes les époques de son existence et partout où il a été pratiqué, c'est-à-dire le latin global, se prête à deux approches scientifiques diachroniques : 1) la démarche néogrammairienne des romanistes, qui consiste à reconstruire, à partir d'une comparaison systématique des langues romanes, la forme parlée de leur langue mère, le protoroman, et 2) la démarche de nombreux latinistes, au premier rang desquels H.-F. Muller (1929), consistant à faire dériver la genèse et l'évolution des langues romanes du latin antique écrit. Le présent essai vise à montrer que ces deux approches, de par un choix mutuellement exclusif des deux médias, le latin parlé chez les romanistes, le latin écrit chez les latinistes, débouchent, en fait de description historique, sur des résultats, notamment typologiques, différents et en partie incompatibles.

Abstract

Latin, as considered in all its aspects, both written and spoken, in all the periods of its existence and wherever it has been practised, i.e. global Latin, admits two ways of scientific

study: (i) the neogrammarian way, used by Romanists, which consists in reconstructing it as the spoken mother language of the Romance languages, called Proto-Romance, through a systematic retrospective comparison of the Romance languages, and (ii) the application by many Latinists of the H. F. Muller's (1929) way, relying upon the hypothesis that the Romance languages originate in and evolve from antique written Latin. The present essay aims at showing that, because of the mutually exclusive choice they require, the two ways of handling the problem between spoken and written Latin finally arrive at very different and partly incompatible results, in the field of historical description.

Michel BANNIARD, « Du latin tardif (iii^e-vii^e siècle)
au protofrançais (viii^e siècle) : vers un nouveau paradigme »

Résumé

Le nouveau paradigme propose de modifier nettement les points de vues, la terminologie et la chronologie du passage du latin au français. Il renonce au dualisme langagier opposant le latin littéraire et le latin vulgaire au profit d'un *continuum* latinophone soumis aux variations *dia*, comme toute langue vivante : tous les locuteurs ont parlé latin – et non pas un créole ; de ce fait le rapport entre langue écrite et langue parlée, au lieu d'être renvoyé à un clivage radical, est étalonné contextuellement. Il abandonne l'idée d'une transformation du latin parlé sous l'effet de forces négatives, précisément une pathogenèse, au profit d'une modélisation dynamique positive : le latin parlé classique est porteur du changement, comme le prouve la présence de signaux annonciateurs des transformations à venir, au cœur même des textes littéraires. Enfin, le nouveau paradigme construit une histoire langagière qui périodise l'évolution au moyen d'une série de dialectes diachroniques conduisant du latin parlé au français parlé. L'attribution de frontières chronologiques à ces dialectes se fait par corrélation avec l'évolution au cours des siècles de la

communication latinophone. Le tout conduit à une datation précise du bourrelet d'isoglosses dont la traversée transforme le latin parlé tardif mérovingien (VI^e-VII^e s.) en protofrançais (VIII^e s.). Et il permet de démontrer que le phrasé roman en acrolecte des *Serments de Strasbourg* est parfaitement reconnaissable dès le VIII^e siècle sous un vêtement latiniforme.

Abstract

The new paradigm aims at modifying utterly the viewpoints, terminology and chronology of the transition from latin to french language. It avoids the linguistic dualismus splitting latin between literary and vulgar latin, to carve a latin-speaking *continuum* submitted to the so-called *dia-* variations, the way any living speech does : all speakers did speak latin - and in no way a creole ; so, the relation between written and spoken language, instead of being dismantled as utterly rifted, grows nowadays context-stamped. The paradigm drops the idea of spoken latin transforming itself under the pressure of negative impacts (the very name is pathogenesis), to grasp a dynamical positive model : classical spoken and written latin is by itself moving structurally towards change, as proved by signs foreshadowing incoming changes in late latin, popping up in the very core of classical literary latin. By the way, the new paradigm builds a story of language and periodises its evolution through a file of several diachronic dialects which open the road from spoken latin to spoken french. Delineating chronological fronteers between these dialects is made by correlating them with the way latin-speaking communication evolved along centuries. The mass result is an acute dating of the pack of isoglosses which when gone through, late spoken merovingian latin (VIth-VIIth century) has become early spoken french (VIIIth c.). Last point of the new paradigm : to make obvious that the romance phrasé in top stylistic level of the *Strasburg Oaths* is clearly shining though the illuding mask of latinizing writings as soon as the very eighth century.

Bernard COMBETTES, « La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques »

Résumé

La présente contribution s'interroge sur les problèmes posés par la délimitation des périodes dans l'étude diachronique du français, à travers le cas du français préclassique. Elle propose d'établir la périodisation à partir de critères internes, en envisageant l'évolution individuelle des microsystemes dans le cadre d'un changement plus vaste.

Cette démarche permet moins de distinguer des *ruptures* dans l'évolution que des *paliers* correspondant à des stabilisations temporaires d'un état de langue pour une majorité de locuteurs. C'est ainsi que les années 1620-1630 sont perçues (y compris par les remarqueurs de l'époque) comme l'aboutissement d'un changement global de la langue (l'abandon du système casuel), dont on peut observer les manifestations en morphosyntaxe dans la grammaticalisation du syntagme verbal, la spécialisation des catégories grammaticales ou la délimitation de la périphérie syntaxique.

Abstract

This contribution questions the relevance of periodization in French diachronic studies through the particular case of «français préclassique». It aims to base such periodization upon internal criteria by examining the evolution of linguistic microsystems. This approach doesn't reveal actual changes but periods of stasis in the evolution of some microsystems for a majority of speakers. From this point of view, 1620's can be regarded as the end point of several local evolutions which partake of a major global change, the disappearance of old case system.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « Le “français préclassique” et l’“Early Modern French” »

Résumé

Dans cette contribution, nous décrivons et évaluons la pertinence respective, pour la linguistique diachronique, de l’approche d’inspiration franco-française, consistant à séquencer le français du XVII^e siècle en « “français pré-classique” / “français classique” », et de l’approche d’inspiration anglo-américaine, inscrivant à l’inverse l’entier du français du XVII^e siècle dans un régime d’historicité plus englobant : celui de l’« Early Modern French » (« français de la première modernité »). Nous montrons que si le couplage « “français pré-classique” / “français classique” » repose sur un « modèle variationniste » de la langue, et entend faire apparaître ce qu’il nomme des « chronolectes », l’« Early Modern French » repose pour sa part sur un « modèle émergentiste », se soutenant de l’établissement de nouveaux « paramètres » dans le macrosystème de la langue. Pour finir, nous en appelons à défendre la notion de « français préclassique », mais contre l’utilisation qu’en font ses amateurs.

Abstract

In this contribution, we seek to describe and evaluate the respective relevance of the Franco-French approach, which divides the French language of seventeenth century in “preclassic French language” / “classic French language”, and the Anglo-American approach, which integrates the whole of the French language of seventeenth century into a scheme involving wider historicity: that of the “Early Modern French”. We show that the approach of “preclassic French language” / “classic French language” is based on a “variationist model of the language”, and intends to set and specify some “chronolectes”, and that the “Early Modern French” for its part rests on an “emergentist model”, which appeals the establishment of new “parameters” in the language’s macrosystem . Finally, we seek to defend the notion of “preclassic French”, but differently of its amateurs’ use.

Joëlle GARDES TAMINE, « À quelle heure s'il vous plaît ? »

Résumé

Cet article s'interroge sur quelques difficultés liées à la périodisation. S'il est en effet relativement aisé de déceler une évolution dans le lexique, c'est beaucoup plus difficile en syntaxe (les exemples retenus sont ceux du relatif et de l'apposition). Ces difficultés concernent la notion même de fait grammatical, qui n'est pas donné, mais construit à partir des observables et d'une théorie. Elles concernent également les différents usages, en particulier l'opposition entre langues écrite et parlée. Toute périodisation, en définitive, est en partie subjective et liée à un imaginaire de la langue.

Abstract

This article aims at showing some difficulties of periodisation. If it is indeed relatively easy to discover an evolution in the lexicon, it is much more difficult in syntax (the examples chosen are the ones of the relative and the apposition). These difficulties concern the notion of grammatical fact itself, which is not given, but built from the *data* and from a theory. They also concern the various uses, in particular the opposition between written and spoken languages. Any periodisation is indeed partially subjective and linked to representations of the language.

Sandrine REBOUL-TOURÉ, « La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? Autour de la télématique et de l'internet »

Résumé

Le changement linguistique semble renfermer une aporie, maintenir en équilibre les évolutions et l'intemporalité du système. Plutôt que de s'interroger sur le moment d'un éventuel passage du fait de discours au fait de langue, nous proposons de parler de *continuum* afin de prendre en considération une circulation de l'un à l'autre et inversement. C'est dans ce

cadre que nous présentons quelques phénomènes lexicaux du français contemporain autour de la télématique et de l'internet. L'émergence de nouveaux éléments comme les fracto-morphèmes contrarie l'analyse morphologique puis, portés par l'usage, ils sont à l'origine de paradigmes de créations et tendent à s'insérer dans le système. Par ailleurs, la double lexicalisation avec un emprunt à l'anglais suivi d'un néologisme officiel en français entraîne des déplacements de valeurs dans le système.

Abstract

Linguistic change is characterized by and inherent contradiction: keeping the balance between system's dynamics and system's timelessness. Rather than question the transformation of discourse phenomena into language elements, let us adopt a *continuum* (point of) view. Such a position permits us to take into account the comings and goings between language and discourse while studying the dynamics of telematics (Minitel) and Internet vocabulary in French.

On the one hand, the notion of fracto-morpheme interferes with the morphologic analysis. On the other hand, these a-systemic "morphemes" set new word-creation paradigms and thus tend to impose their presence in the system.

In addition, the double lexicalization due to borrowings from English that are followed by an official French neologism leads to a renegotiation of the system's values.

Finally, the technological revolution due to new media/informatics produces huge changes in the lexical system.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)
Peter KOCH (Universität Tübingen)
Anthony LODGE (Saint Andrews University)
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions
et belles-lettres)
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)
Frédéric DUVAL (Université de Metz)
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense
de Madrid)
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),
Directeur de la publication
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),
Secrétaire de rédaction
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),
Secrétaire de rédaction
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue

Table des matières

Avant-propos Olivier SOUTET.....	7
Les préalables méthodologiques de la linguistique historique du français Robert DE DARDEL	15
Du latin tardif (III ^e -VII ^e siècle) au protofrançais (VIII ^e siècle) : vers un nouveau paradigme Michel BANNIARD	39
La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques Bernard COMBETTES	59
Le « français préclassique » et l' <i>Early Modern French</i> Claire BADIOU-MONFERRAN.....	83
« À quelle heure s'il vous plaît ? » Joëlle GARDES-TAMINE.....	111
La dynamique lexicale en français contemporain : faits de discours ou faits de langue ? autour de la télématique et de l'internet Sandrine REBOUL-TOURÉ	137
Résumés.....	167

